



Amortissement chèque refusé

Par **Lysmask**, le **04/08/2008** à **16:01**

Bonjour, dernièrement je me suis fait refuser un chèque par ma banque, je ne vais pas vous décrire les circonstances qui sont d'ordre perso, mais j'ai l'impression que ma banque cherche à m'embêter.. Alors je voudrais leur rendre la pareille.

J'ai eu vent par un ami qu'une banque se doit, avant de refuser arbitrairement un chèque émis, de proposer un plan d'amortissement à son client pour ce dit chèque.

On m'a conseillé d'aller voir sur le site de l'A.F.U.B, mais les consultations de texte sont payants (65€..)

1- Est-il vrai que dans les textes la banque doit proposer un plan d'amortissement de la somme émise par ce chèque refusé

2- Pourrais-je avoir une source ou un endroit où trouver ces informations?

Merci beaucoup.